Cinquantième année. - N° 185 A 27 septembre 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 898

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

341 911 576 RCS Paris.
GRESHAM BANQUE.
Forme : Société anonyme.
Capital : 8460651.00 EUR.
Adresse : 20, rue de La Baume, 75008 Paris.
Précédent propriétaire : RCS non inscrit. **APICIL INVEST S.A.(SOCIÉTÉ DE DROIT LUXEMBOURGEOIS IMMATRICULÉE SECTION B SOUS LE NUMÉRO 137 401).**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion transfrontalière. Société absorbante ou résultant de l'opération : GRESHAM BANQUE Forme : Société anonyme Adresse du siège : 20 rue de La Baume 75008 Paris Capital : 8460651.00 EUR Numéro unique d'identification : 341911576 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : APICIL INVEST S.A.(Société de droit Luxembourgeois immatriculée Section B sous le numéro 137 401) Forme : Société de droit étranger Adresse du siège : 18-20 rue Edward Steichen Luxembourg LUXEMBOURG Capital : 3200000.00 EUR. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 12496984.00 EUR - passif de 11287551.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Il est proposé que 1 action de la Société Absorbante soit échangée contre 91 actions de la Société Absorbée. Le rapport d'échange a été déterminé en fonction des valeurs respectives de l'action de la société Absorbante et de la société Absorbée estimées sur la base de l'actif net réévalué. Compte tenu de la parité d'échange proposée, la société Absorbante augmentera son capital de 536 983, 00 euros par création de 35.225 actions, d'un montant nominal d'environ 15,24 euros chacune. Le montant prévu de la prime de fusion : 270.080,00 euros. . Date du projet commun de fusion : 20.09.2017. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société absorbante : GRESHAM BANQUE : 22/09/2017 (au greffe du tribunal de commerce de Paris) Modalités d'exercice des droits des créanciers et, le cas échéant, des associés minoritaires et adresse à laquelle peut être obtenue sans frais une information exhaustive sur ces modalités : Les créanciers des sociétés fusionnantes dont la créance est antérieure au présenta avis pourront former opposition dans les conditions et délais prévus par l'article L 236-14 du Code de commerce...